fneeq CSN

# carnets

fédération nationale des enseignantes et des enseignants du québec (fneeq-csn) no. 15 automne 2006

# ENGAGEMENT SOLIDAIRE

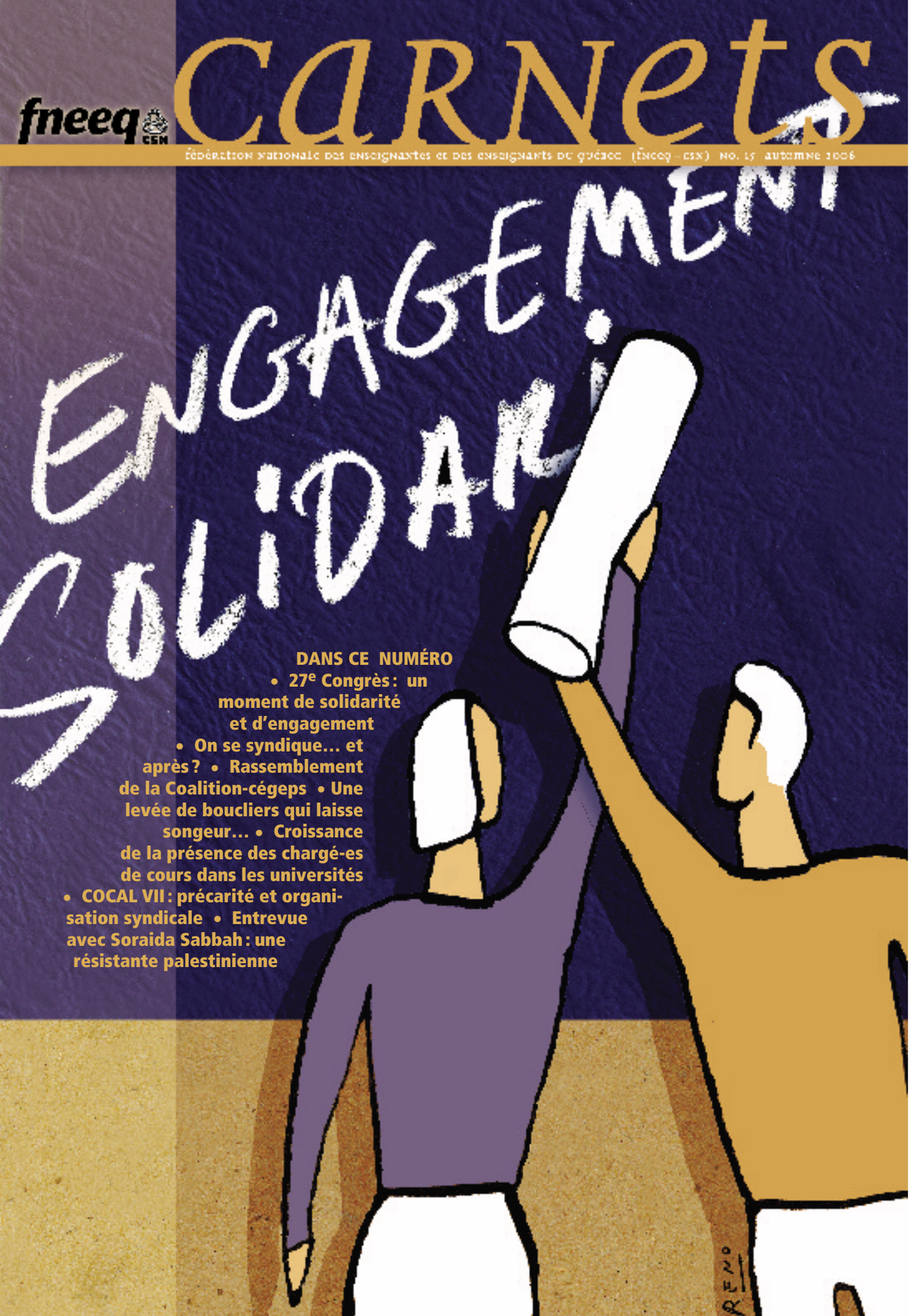

**DANS CE NUMÉRO**

- 27e Congrès : un moment de solidarité et d'engagement
- On se syndique… et après ?
- Rassemblement de la Coalition-cégeps
- Une levée de boucliers qui laisse songeur…
- Croissance de la présence des chargé-es de cours dans les universités
- COCAL VII : précarité et organisation syndicale
- Entrevue avec Soraida Sabbah : une résistante palestinienne

Mot du président

# La nécessité d'une alternative politique progressiste

Le gouvernement s'apprête vraisemblablement, dans un avenir prochain, à déclencher des élections générales qui remettront au cœur de l'actualité tous les enjeux entourant l'avenir du Québec. Et à nouveau se posera, pour le mouvement syndical, la question de la meilleure manière de combattre les politiques de droite qui nourrissent la philosophie des *lucides* et des tenants du « moins d'État ».

Le sens des interventions politiques de la fédération sera sans équivoque : nous voudrons renforcer la résistance face aux politiques néolibérales. La démarche retenue vise non seulement à susciter des débats larges dans les institutions et ailleurs, mais aussi à favoriser l'expression d'un front commun des organisations sur la scène politique.

C'est ainsi que nous réitérons notre appel à la tenue d'états généraux ou de forum social afin d'offrir une tribune à la concertation la plus large des organisations. C'est, croyons-nous, la meilleure perspective pour le développement d'une alternative politique progressiste.

Les visions du Parti libéral du Québec et de l'Action démocratique du Québec sont carrément opposées aux nôtres. Celles du Parti Québécois, qui fut à plusieurs occasions aux commandes de l'État et dont les membres de la FNEEQ ont pu goûter aux décisions, nous laissent perplexes. Est-ce à dire que la fédération se propose maintenant d'appeler à voter en faveur de Québec solidaire ? Nous croyons important de rappeler notre approche.

Notre engagement à intervenir avec énergie pour susciter les débats politiques les plus larges n'est pas neutre, mais il s'enracine dans un principe d'indépendance face aux partis qui amène aujourd'hui la FNEEQ à ne pas franchir la frontière de l'action partisane. Nous n'avons ni l'intention de formuler une telle consigne de vote, ni l'objectif de nous mettre au service d'un parti, quel qu'il soit. Il en va du respect des membres. Ce qui compte pour nous, c'est d'analyser les enjeux, de mettre en lumière les besoins en éducation et d'insister pour voir reprises les aspirations des membres de la FNEEQ sur le plan politique.

Nous espérons, pour ce faire, pouvoir compter sur la grande majorité des enseignantes et des enseignants, membres ou non d'un parti, pour qui les intérêts sociaux priment sur les considérations partisanes. Nous le ferons sans complaisance et sans réduire notre discours aux stricts motifs qui nous amènent à nous opposer au PLQ et à l'ADQ.

Comme le soulignait le rapport du comité exécutif au dernier congrès de la FNEEQ, cette indépendance syndicale repose *sur une volonté de protéger notre liberté la plus complète d'action et de contestation* mais aussi *sur celle de refuser de se transformer en courroie de transmission* d'un parti. Trop d'expériences historiques négatives le démontrent, *en commençant par la proximité que le mouvement syndical a entretenue avec le Parti Québécois pendant trop longtemps*.

Cette volonté d'agir politiquement, nous la retrouvons aussi dans la campagne de sensibilisation politique que la CSN a entreprise dans toutes les régions du Québec. En constituant plus d'une centaine des tribunes sur l'avenir du Québec, elle contribue à donner au débat politique un authentique sens d'engagement social et citoyen, auquel nous souscrivons sans réserve.

Ronald Cameron
Président

## SOMMAIRE


**3** 27e Congrès : un moment de solidarité et d'engagement

**6** On se syndique… et après ?

**7** Rassemblement de la Coalition-cégeps

**8** Une levée de boucliers qui laisse songeur…

**10** Croissance de la présence des chargé-es de cours dans les universités

**12** COCAL VII : précarité et organisation syndicale

**13** Fneequeries

**14** Entrevue avec Soraida Sabbah Une résistante palestinienne



*Carnets* est la publication officielle de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ–CSN). La FNEEQ représente plus de 23 500 membres dans les cégeps, établissements privés et universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

***FNEEQ***
***1601, avenue De Lorimier,***
***Montréal (Québec) H2K 4M5***
***Tél. : 514 598-2241 – Téléc. : 514 598-2190***
***fneeq.reception@csn.qc.ca www.fneeq.qc.ca***

Rédacteur en chef : Ronald Cameron
Coordination et rédaction : France Désaulniers
Révision : Benoit Aubry
Collaborations : Marie Blais, Nicole Blouin, Odette Lefrançois, Caroline Senneville, Micheline Thibodeau, Claire Tremblay, Jean Trudelle
Illustration de la couverture : Alain Reno
Graphisme : Brunel Design

Impression : Les travailleuses et les travailleurs syndiqué-es d'Impart Litho (division Trimocom)
Tirage : 10 500

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada






# Un moment de solidarité et d'engagement

**Le congrès de la FNEEQ s'est terminé le 2 juin dernier, après quatre jours de discussions ininterrompues, qui se sont poursuivies non seulement dans les corridors, mais aussi durant les activités récréatives. Considérant l'ensemble des travaux réalisés par le congrès tout au long de la semaine, notre thème, « Une profession engagée ! », ne pouvait être mieux choisi. Nous considérons que le 27e Congrès de la FNEEQ, malgré son caractère inachevé, a été un moment de renforcement de la fédération à plusieurs égards, tant sur le plan politique que sur celui de notre fonctionnement démocratique.**


**Ronald Cameron**
*Président de la FNEEQ*

Photo : France Désaulniers

## La refonte des statuts et règlements

Les discussions sur les statuts et règlements ont permis à la fédération de se doter d'un meilleur fonctionnement et nous croyons disposer maintenant d'une meilleure organisation face aux luttes politiques qui se profilent. Le projet adopté repose sur une valorisation du rôle politique des personnes déléguées aux coordinations sectorielles que sont les regroupements, ainsi que sur une meilleure définition du rôle du bureau fédéral, une instance politique intermédiaire, en ce qui concerne les orientations et la vie de la fédération.

La constitution d'un comité de coordination de la fédération impliquant le comité exécutif et les responsables de la coordination était au cœur des modifications. Plusieurs délégations se souciaient de donner au bureau fédéral un rôle politique central qui soit en mesure de faire un meilleur suivi des positions et du travail de la fédération. L'adhésion large des délégations sur le projet de réorganisation témoigne de la capacité de la FNEEQ d'aborder des questions complexes dans le respect des opinions impliquant toutes les composantes de notre organisation.

## La commercialisation des services publics et les enjeux en éducation

Selon les conjonctures et les exigences du travail d'une fédération syndicale enseignante, il n'est pas toujours possible d'accorder à tous les dossiers en éducation toute la place nécessaire. Néanmoins, malgré l'ampleur des discussions concernant le fonctionnement de la fédération, le congrès a adopté une recommandation concernant les discussions entourant les négociations sur le commerce des services qui constituent un élément majeur des enjeux en éducation.

L'approche retenue par le congrès sur ces questions permet de doter la FNEEQ d'une vision stratégique et constitue un appel à une plus grande mobilisation de nos syndicats dans ces dossiers. Tout en nous rappelant les efforts importants qu'il faudra consentir dans les mois qui viennent pour sensibiliser davantage nos membres à ce qui se passe en lien avec ces questions, la recommandation adoptée s'oppose *à tout mandat aux négociateurs du gouvernement du Canada (…) visant une plus grande déréglementation intérieure qui remettrait en question la souveraineté des gouvernements de légiférer, en particulier en matière de services publics et d'éducation, et qui ouvrirait plus largement à la concurrence étrangère les établissements d'enseignement publics et privés du Québec et du Canada*.

Malheureusement, les recommandations concernant une *Éducation pour tout le monde* n'ont pu être abordées durant le congrès. Par contre, le débat sur ces enjeux avait fait l'objet d'une conférence précongrès, sous la forme de journées d'études, volontairement

programmées le mois précédent, pour nourrir la réflexion syndicale. Cet événement a été une réussite et il a permis, parce que sa forme laissait place à l'échange d'opinions, une excellente préparation du congrès. On trouvera ci-contre, un compte rendu de cette activité.

On peut certes regretter de ne pouvoir, pour le moment du moins, nous appuyer sur le forum que constitue la réunion des syndicats en congrès, pour conclure avec l'adoption d'une recommandation cette discussion, qui s'était largement amorcée au printemps. Mais ce n'est que partie remise car nous comptons centrer le prochain conseil fédéral, qui regroupe tous les syndicats de la fédération, sur ces résolutions et y mettre le temps nécessaire pour en clarifier les enjeux et renforcer l'adhésion aux positions soumises.

### L'action politique

La question de l'action politique a été abordée sur la base du rapport présenté par Louis Roy, vice-président de la CSN, et sur celui du comité exécutif de la FNEEQ. L'actualité de cette discussion s'appuie sur le geste antidémocratique posé par le gouvernement du Québec dans les négociations dans le secteur public et pose toute l'importance d'agir comme organisation syndicale sur le terrain politique. Depuis la rentrée, le débat s'est poursuivi et nous en discuterons encore sur la scène publique. ▲

### Suspension des discussions entourant la libéralisation des services dans le cadre de l'OMC

Au cours de l'été, les médias nous apprenaient que le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, confirmait la suspension du cycle de négociations entourant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), à la suite de l'échec des discussions sur les réductions de droits de douane et de subventions pour les produits agricoles.

Si cette nouvelle fut accueillie positivement par tous les intervenants sociaux, il ne faut pas conclure que les pressions pour une plus grande libéralisation des services soient mises en échec. En effet, une relance des discussions bilatérales peut être observée et même celles dans le cadre de l'OMC comme en témoigne une rencontre spéciale qui s'est tenue le 10 septembre dernier à Rio de Janeiro, impliquant les pays du G20 et visant à remettre en selle les discussions sur l'Accord général sur le commerce des services. Par ailleurs, une rencontre entre des organisations syndicales du Canada et du Québec, principalement du monde de l'éducation et un représentant du ministre Emerson du gouvernement du Canada, a eu lieu le 13 septembre dernier. Elle porte à croire que le gouvernement cherche les voies par lesquelles il pourrait relancer des échanges en vue de favoriser une plus grande libéralisation commerciale.

La FNEEQ se réjouit de la suspension des négociations à l'OMC mais la considère comme une occasion pour partager plus largement et plus efficacement nos inquiétudes quant aux conséquences, entre autres, de la déréglementation intérieure pour les services publics et pour le droit à l'éducation, conformément à la recommandation adoptée lors du dernier congrès de la FNEEQ. ▲

**Au cœur de nos préoccupations**

### Une école pour tout le monde

La FNEEQ a toujours prôné que l'école ne doit pas être conçue comme un service, qui cherche plus ou moins à répondre à une multitude d'intérêts individuels d'usagers et de consommateurs d'éducation. C'est une institution sociale qui doit reposer sur des valeurs spécifiques, favorisant une formation optimale pour toutes et pour tous. Bien que la question du droit à l'éducation soit complexe, une chose est sûre : une bonne formation pour toutes et tous doit primer sur le consumérisme scolaire.

Photo : Alain Chagnon

Pour réfléchir davantage à cette question, dans le contexte où se développe au secondaire une forme de «marché» de l'éducation, la FNEEQ organisait en avril dernier une réflexion autour du thème *Une école pour tout le monde*. Nous avions déjà amorcé une réflexion sur le phénomène de la sélection scolaire, liée à la multiplication des écoles à projets particuliers, mais aussi, bien sûr, à toute la question du financement de l'éducation en général et du réseau privé en particulier.

Ces journées ont été fort appréciées; elles ont permis d'enrichir les réflexions de tous et préparé le terrain pour les débats du congrès sur ces questions. ▲

### Afghanistan : soutien au droit à l'éducation des filles et demande du retrait des troupes canadiennes

Dans la suite du travail de soutien au droit des Afghanes à l'éducation, la FNEEQ a lancé, lors du dernier congrès, une campagne de vente d'un objet de solidarité au coût de 2 $, en vue de financer, entres autres, l'achat de matériel pédagogique et le salaire du personnel enseignant en Afghanistan. Les sommes accumulées seront remises à l'ONG Droits et Démocratie qui poursuit un travail en ce sens dans ce pays comme dans d'autres d'ailleurs.

Photo : The Children of War (TCOW), www.flickr.com

En outre, la question afghane ne s'est pas résumée à ce seul aspect et a amené le congrès à adopter une résolution qui dénonce le tournant de la politique étrangère canadienne et qui demande le retrait immédiat des forces armées canadiennes d'Afghanistan de l'« Opération liberté immuable ». ▲





# Bien plus que des résolutions!

**Caroline Senneville**
*Secrétaire générale*

**Le congrès de notre fédération, c'est bien sûr notre instance la plus large, et celle dont les pouvoirs sont les plus étendus. Le congrès élit les membres des comités, incluant le comité exécutif, adopte le budget de la fédération et est la seule instance habilitée à modifier nos statuts et règlements. Mais bien au-delà de ces aspects peut-être plus techniques, le congrès c'est aussi un lieu où se réunissent presque deux cents délégué-es pendant quatre jours et un multitude d'activités à organiser.**

Photo : France Désaulniers

Devant la courtepointe de la Marche mondiale des femmes, on reconnait : Dominique Daigneault, comité femmes de la FNEEQ, Caroline Sennevlle, secrétaire générale de la FNEEQ, Marie-France Benoît, conseillère syndicale, responsable de la condition féminine à la CSN, Ariane Brunet, directrice du programme droits des femmes au Centre Droits et Démocratie et Jeannine Girard, présidente du conseil central de la CSN au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le dernier congrès a été fort riche en activités et événements de toute sorte. Ainsi, le lundi après-midi, les délégué-es qui étaient déjà arrivés ont eu la chance de visiter le Centre québécois de formation en aéronautique, dont les enseignants sont syndiqués à la FNEEQ. Ces chanceux ont pu voir les installations du centre, incluant l'impressionnant simulateur de vol, et d'autres plus chanceux encore ont gagné le tirage leur permettant de tester les appareils et les habiletés du personnel du CQFA en s'envolant dans les airs.

Le lendemain, nous avons quitté l'air pour affronter un autre élément : l'eau ! À bord de *La Marjolaine*, nous avons pu admirer les fjords du majestueux Saguenay, bercés par les douces mélodies d'un trio de jazz, dont les musiciens sont des membres de notre syndicat à l'Atelier de musique de Jonquière. Cette croisière nous a à la fois permis de découvrir un coin du Québec, et la nouvelle expression « cocktail dînatoire », dont les délégué-es se sont régalés tout au long de la croisière.

Qui dit congrès, dit banquet. Celui de la FNEEQ a traditionnellement lieu le jeudi soir, et la tradition a été cette fois-ci encore respectée. Nous avons cependant voulu y ajouter un petit plus, en y invitant *Les Zapartistes* à venir nous dérider, tout en nous injectant une bonne dose de réflexion politique et sociale.

Toutes ces activités se sont déroulées à l'extérieur des heures de délibérations, mais le congrès lui-même a servi de vitrine à des commémorations, comme celle visant à souligner les 30 ans de la syndicalisation des chargé-es de cours, et les 25 ans du Comité femmes de la fédération. Nous avons également organisé une conférence de presse pour lancer notre campagne de soutien à l'éducation des filles en Afghanistan.

Divers stands ont été tenus, du commerce équitable en passant par *Fondaction*, aux syndicats en lutte, et sont venus élargir l'horizon du congrès. Soulignons par ailleurs l'escale de la courtepointe fabriquée par les femmes de plus d'une cinquantaine de pays pendant le relais de la Marche mondiale des femmes, en 2005, et illustrant les thèmes de l'égalité, de la solidarité, de la justice, de la liberté et de la paix.

Bref, un tourbillon d'activités pour faire de ce 27e congrès un événement important et significatif pour les militantes et les militants de notre fédération, qui tous les jours, défendent notre profession engagée ! ▲

# On se syndique … et après ?

**Prendre la décision de se syndiquer se révèle parfois le résultat d'un long processus de réflexion. Quelles que soient les raisons qui motivent cette démarche : iniquité dans le milieu de travail, harcèlement, insécurité d'emploi, la syndicalisation est une étape importante vers l'amélioration d'une situation professionnelle. Une fois ce pas franchi, il s'agit de bien comprendre les forces en présence. Le personnel syndiqué de longue date sait que l'employeur déploiera tous les moyens possibles pour miner l'unité des travailleuses et des travailleurs afin de freiner leurs demandes. Le personnel nouvellement syndiqué s'en doute sûrement, mais ne sait pas toujours ce qui l'attend ni comment y réagir.**

Photo : France Désaulniers

**Odette Lefrançois**

*Déléguée à la coordination du regroupement privé*

Même si une majorité d'employé-es ont pris la décision de se syndiquer, il y en a toujours pour s'y opposer. Parmi ces derniers, certains peuvent avoir une relation privilégiée avec l'employeur. C'est la première embûche qu'il faut surmonter. Comment y arriver lorsqu'il faut rendre des comptes à ses membres lors de la rédaction du projet de convention et, par la suite, lors des négociations ? Comment faire preuve de transparence sans tout dévoiler et ainsi donner des armes à l'employeur, parce que, sans aucun doute, il se servira de ses émissaires pour contrer les demandes syndicales ? Il appartient à chacun des syndicats de trouver la solution, mais une chose est sûre, le comité de négociation a été élu par les membres réunis en assemblée générale. Ils doivent lui faire confiance et comprendre qu'il faut éviter de dévoiler certains points avant les rencontres de négociation.

Pour des personnes récemment syndiquées, la prochaine embûche est probablement la plus difficile à surmonter. Il s'agit de la peur : peur de perdre son emploi, peur des représailles, peur de la fermeture de l'institution. Et cette peur, l'employeur peut l'entretenir comme bon lui semble : « Les demandes syndicales vont plonger l'institution dans un gouffre financier, menaçant ainsi sa survie ; l'atmosphère de travail créera des tensions. » Peu importe le discours, l'effet visé est de déstabiliser les syndiqué-es et par le fait même le comité de négociation, l'objectif ultime étant de ne pas accéder aux demandes syndicales. Le comité exécutif du syndicat fera donc face à un problème de taille : une équipe qui craindra de faire pression pour faire avancer les négociations.

## Des moyens pour agir

Il s'agit alors de faire appel au service de mobilisation de la CSN de la région, de se munir d'une équipe de mobilisation dynamique qui, tout en respectant le rythme de ses membres, les amènera, par des moyens graduels, à surmonter peu à peu ces fameuses peurs. Il y a également lieu de s'adresser au regroupement privé de la fédération qui mettra à la disposition du syndicat tout le support, les conseils et les moyens afin d'atteindre pleinement l'objectif visé, soit de vivre dans un milieu de travail sain où les rapports de force seront plus équilibrés.

Il est bien évident que chaque cas est unique, mais il n'en demeure pas moins que le nerf de la guerre se nomme unité, mobilisation, participation de tous les membres. À chacun de trouver, d'inventer, d'innover pour remporter la victoire. ▲



À VENIR CET AUTOMNE…

# Rassemblement de la Coalition-cégeps

Photo : France Désaulniers

**Micheline Thibodeau**

*Déléguée à la coordination du regroupement cégep*

**Les 30 novembre et 1er décembre prochains, à l'initiative de la Coalition-cégeps, se tiendra à Québec un rassemblement de délégations de tous les syndicats d'enseignants, de professionnels et de soutien, des associations étudiantes et de la Fédération des associations de parents du réseau collégial. Ce rassemblement portera sur le sous-financement des cégeps. La décision de tenir une telle rencontre, prise à la rentrée par les différentes instances des organisations étudiantes, syndicales et de parents de la coalition, traduit un effort important de concertation pour faire le point sur la situation précaire du financement du réseau public d'enseignement collégial et pour mettre en commun les besoins criants des cégeps concernant leur avenir.**

Rappelons que la bataille des cégeps a connu un moment fort, lors de sa remise en question, durant la première période de gouvernance libérale au Québec. Une mobilisation importante a d'ailleurs eu lieu en juin 2004 lors du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial, piloté par le ministre de l'Éducation de l'époque, Pierre Reid. Au début de l'année 2005, à la suite de la nomination de Jean-Marc Fournier comme ministre de l'Éducation, le gouvernement a mis à l'écart la plupart des propositions que le ministère souhaitait mettre en branle. Par la suite, la conjoncture politique et celle des cégeps ont été centrées sur les négociations du secteur public.

Photo : Clément Allard

Depuis la fin de ces négociations, la Coalition-cégeps a repris ses activités et les groupes qui la composent ont entrepris des discussions de manière plus régulière. Au cœur des débats, se trouve l'exigence de développer une stratégie concertée de mobilisation sur le refinancement des cégeps, condition essentielle du développement du réseau collégial.

Le projet doit réunir environ 300 personnes déléguées des associations étudiantes, de la Fédération des associations de parents, des syndicats du personnel de soutien, du personnel professionnel et du personnel enseignant. La Coalition-cégeps cherche, avec cette rencontre, à offrir une expression aux besoins du réseau collégial dans un contexte politique préélectoral. De telles assises permettent aussi de renforcer la collaboration de tous les groupes de la coalition en vue des batailles qui pourraient se dessiner par la suite, et probablement au lendemain des élections.

Le contexte des discussions sur les transferts fédéraux en éducation postsecondaire, l'annonce de financement partiel de la part du gouvernement libéral à raison de 80 millions de dollars dans les cégeps, sur trois ans, les enjeux du soutien de l'enseignement collégial, entre autres dans les régions, la question des droits de scolarité et de l'accessibilité aux études postsecondaires, sont, entre autres, des raisons qui confèrent à un tel événement une importance stratégique dans la bataille pour les cégeps. ▲

# Une levée de boucliers qui laisse songeur...

**L'annonce, à la une du *Devoir*, signalant l'intention de la FNEEQ d'organiser une opération de sensibilisation politique auprès des étudiantes et des étudiants de cégep, a provoqué beaucoup de réactions. Certains, avant même d'avoir lu le quart de la moitié d'une ligne des textes qui seront utilisés, avant même de savoir de quelle manière ils seraient diffusés, ont poussé des hauts cris. Mario Dumont en tête, ils ont dénoncé qu'on veuille « enfermer les étudiantes et les étudiants dans un corridor idéologique » (sic). Rien que ça ! D'autres ont accusé les fédérations syndicales de vouloir faire de leurs membres les dociles complices d'une propagande idéologique (re-sic). D'autres enfin, André Pratte en tête, nous ont fait la morale, nous rappelant qu'un professeur au cégep est engagé pour enseigner les maths, le français ou la plasturgie et que s'il déborde de cela, il contrevient à l'éthique de la profession.**

Photo : France Désaulniers

**Jean Trudelle**
*Vice-président de la FNEEQ*

Tous, heureusement, n'ont pas réagi de cette façon. Le ministre de l'Éducation lui-même déclarait posément qu'il fallait faire confiance aux professeurs et plusieurs journalistes signalaient qu'avant de pousser des hauts cris, mieux aurait valu savoir de quoi il retournait exactement. N'empêche : cette levée de boucliers, alors que ni le fond ni la forme de l'opération n'étaient connus, laisse songeur.

## Le contexte collégial

Elle renvoie d'abord à une bien curieuse image des étudiantes et des étudiants auxquels nous enseignons tous les jours. Ce sont de jeunes adultes, intéressés pour la plupart à la société dans laquelle ils vivent, souvent très allumés, souvent engagés, déjà critiques, et qui ont le goût de comprendre, de discuter et de s'informer. Peut-on confondre avec du bourrage de crâne le fait de rendre disponibles, pour ces jeunes, des textes de réflexion sur des sujets politiques qui, finalement, les concernent directement ?

Inviter nos étudiantes et nos étudiants à prendre connaissance de ces textes, leur offrir des endroits et des moments pour en discuter, est-ce là une opération de propagande ? L'affirmer, c'est prêter aux jeunes bien peu d'indépendance d'esprit !

Cette agitation médiatique révèle aussi, chez certains, une bien curieuse conception de la vie scolaire. Un cégep n'est pas une boîte à cours et un prof n'est pas une machine. C'est un être humain, avec ses qualités et ses défauts, ses forces et ses faiblesses, sa vie et... ses idées. Tout cela transparaît, doit transparaître – dans une certaine mesure, tout le monde en conviendra – dans la relation qu'il établit avec ses élèves.

Les idées politiques font partie de la vie. Elles sont mêmes centrales et les jeunes, quelque part, le sentent et le savent. Cacher nos idées sous prétexte que les jeunes ne disposeraient pas du bagage intellectuel pour en juger eux-mêmes, c'est se faire une bien curieuse idée des jeunes adultes, du rôle d'une enseignante et d'un enseignant, et du milieu de vie que doit être un cégep.

Soyons clairs. Nous comptons parmi nos membres des adéquistes. Fort peu, probablement, mais il y en a. D'autres voteront pour Jean Charest aux prochaines élections. Moins que la dernière fois, sans doute, au vu de la loi 142, mais il y en aura. D'autres voteront pour le Parti Québécois, d'autres pour Québec solidaire, d'autres encore pour les Verts.

Que tous ces gens-là aient le droit de dire ce qu'ils pensent, d'échanger avec les étudiantes et les étudiants là-dessus, cela nous semble une évidence. Qu'il y ait des échanges, qu'il y ait des discussions, qu'on puisse activer la réflexion politique, le Québec ne peut qu'y gagner. La FNEEQ, la FAC et la FEC y contribuent. Point à la ligne.

## Des textes engagés

Les réactions de certains journalistes, fort heureusement, ont été beaucoup plus mesurées. Mais face à cette tempête médiatique supposément générée par la forme de l'opération envisagée, on peut se demander si le fond n'a pas été plus dérangeant que la forme.

Parions que si un groupe d'enseignantes et d'enseignants, dans leur collège, avait collectivement décidé de distribuer à leurs élèves le Manifeste des lucides, sur la base du fait que voilà un texte de réflexion d'importance sur l'avenir du Québec, fort peu de gens auraient trouvé à redire. La droite ne s'énerve pas parce que nous diffusons des textes, mais parce que ces textes seront à gauche.

Qu'on ramène le débat sur le fond. Vilipender la distribution de textes dans les collèges, cela dispense de répondre aux questions que poseront ces textes, notamment sur la loi 142. Au lieu de nous faire la morale, messieurs Pratte et autres, dites-nous en quoi le retrait du droit de grève, internationalement reconnu, dites-nous en quoi l'imposition de conditions différentes pour le même travail, dites-nous en quoi les aspects répressifs de la loi 142, dites-nous en quoi tout cela est justifiable. Dites-nous ce qui justifie qu'on soit, en regard de notre travail et comme l'impose la loi 142, coupables avec démonstration d'innocence à notre charge. ▲

### Assemblées publiques de la CSN partout au Québec

Lors de la dernière réunion du conseil confédéral à la fin septembre, instance de la CSN entre les congrès, une ambitieuse campagne visant à tenir une centaine d'assemblées publiques dans toutes les régions du Québec sur le thème *Agir ensemble pour le Québec* a été lancée. Ces activités publiques visent à dresser un portrait de la situation politique actuelle et de l'avenir du Québec en situant les orientations politiques de celles et ceux qui nous gouvernent ou qui veulent nous gouverner. Pour l'occasion, une brochure et un document audio-visuel ont été produits pour lancer la discussion. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

# Croissance de la présence des chargés-es de cours dans les universités

**Au cours des quinze dernières années, une croissance du rayonnement des chargé-es de cours dans les universités s'est produite, notamment concernant leur tâche, qui va bien au-delà de la prestation de cours. C'est du moins ce que nous indique une étude réalisée à l'initiative de la FNEEQ auprès de syndicats de chargés-es de cours affiliés dans les universités.**

**Marie Blais**

*Vice-présidente de la FNEEQ*

**Claire Tremblay**

*Déléguée à la coordination du regroupement université*

L'étude fut réalisée par Daniel Leduc, membre du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal, à partir d'un avis publié en 1989 par le Conseil des universités et de données actuellement disponibles dans les établissements obtenues par des syndicats. Les résultats de l'enquête demeurent partiels mais témoignent toutefois, de manière non équivoque, de la situation actuelle des chargé-es de cours dans les universités.

**Pourcentage des cours donnés par les personnes chargées de cours, tous cycles confondus**

| | Aut 1988 | 2003-2004 | Aut 2003 | Hiver 2004 |
|---|---|---|---|---|
| UQAC | 48,7 % | 48,4 % | | |
| UQAR | 49,9 % | | 54,1 % | |
| UQAT | 62,2 % | | | 61 % |
| UQAM | 48,7 % | | 54,6 % | 59,2 % |
| UQO | 55,3 % | 62,6 % | | |

**Pourcentage des cours de 2e cycle donnés par les personnes chargées de cours**

| | Aut 1988 | 2003-2004 | Hiver 2004 |
|---|---|---|---|
| Réseau UQ | 4 % | | |
| Ensemble des universités | 6 % | | |
| UQAC | | 33,9 % | |
| UQAT | | | 48,6 % |
| UQO | | 45,3 % | |

## Une présence plus grande en enseignement

L'emploi des personnes chargées de cours dans les universités québécoises ne date pas d'hier. La croissance de leurs effectifs se maintient depuis le milieu des années 1970 et s'inscrit dans une tendance observée à l'échelle nord-américaine. Voici quelques faits saillants de cette étude.

En plus d'assumer la prestation de la majorité des cours de premier cycle dans la plupart des universités, les chargées et chargés de cours sont des plus actifs au deuxième cycle (selon les données disponibles pour trois établissements). Ils sont massivement présents dans presque tous les secteurs disciplinaires à la grandeur du territoire québécois, de Puvirnituk à Montréal et de Témiscaming à La Romaine.

Les deux tableaux que nous présentons confirment la tendance générale à une présence accrue des chargé-es de cours dans les universités. Le premier tableau décrit l'évolution du pourcentage de cours donnés par les personnes chargées de cours, tous cycles confondus, alors que le second présente la même évolution en ce qui concerne le deuxième cycle.

## Le profil des chargé-es de cours

Par ailleurs, on remarque dans l'étude qui sera publiée au cours de la session, une évolution dans les dernières années en ce qui a trait au plus haut diplôme obtenu. En effet, si on les compare avec les chiffres obtenus en 1988, les données recueillies pour l'année 2004 indiquent une plus grande proportion de membres ayant une formation de deuxième ou de troisième cycle. Par ailleurs, selon les mêmes sources, la proportion de femmes et d'hommes tend à s'équilibrer, alors que les hommes étaient majoritaires en 1989.

## L'intégration dans la structure des universités

Outre le fait que les chargé-es de cours sont devenus des acteurs indispensables dans l'organisation de l'enseignement, on observe également une intégration de ces enseignants dans la structure des établissements universitaires. En plus d'être actifs dans les instances décisionnelles (conseils d'administrations, assemblées universitaires, conseils universitaires, commissions des études, etc.), ils occupent des fonctions qui dépassent la stricte prestation de cours. Qu'on pense à l'encadrement des étudiantes et des étudiants dans leur cheminement de programme, à la direction ou la codirection de mémoires ou de

thèses, à la révision et à l'élaboration de programmes, au développement pédagogique, à l'animation d'activités pédagogiques et scientifiques, les chargé-es de cours contribuent à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et, par le fait même, à la réussite des étudiants.

Malgré des moyens modestes, ces spécialistes offrent aux universités une expertise singulière, souvent alimentée par des activités professionnelles en dehors des universités. On peut affirmer que cet apport se traduit non seulement par des expériences concrètes sur le marché du travail, mais également par une implication en recherche et en création, même si ce dernier aspect est peu documenté.

## L'essentielle présence des chargé-es de cours

Force est de constater que la présence des chargé-es de cours dans les universités québécoises est plus importante que jamais. En effet, la situation a grandement évolué depuis 1989, notamment en ce qui a trait à leur présence aux cycles supérieurs et à leur implication dans toutes les sphères d'activité des établissements. Il apparaît clairement que les chargé-es de cours sont beaucoup plus que de simples enseignants à forfait, qu'ils font partie intégrante de la structure des universités et qu'il est essentiel que leur contribution soit reconnue à sa juste valeur.

Le travail de monsieur Leduc a confirmé notre prétention à l'effet qu'une étude de l'ampleur de celle de 1989 doit être réalisée afin non seulement de comparer l'évolution de la situation depuis la fin des années 1980, mais aussi de corroborer, avec une plus grande précision, les constats que ce dernier a pu mettre en relief avec les données partielles mises à sa disposition. ▲

# Précarité et organisation syndicale

**Nicole Blouin**

*Nicole Blouin est vice-présidente aux communications, Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval*

**Le 7e Congrès de la *Coalition of Contingent Academic Labour* (COCAL), qui s'est tenu à l'Université Simon Fraser de Vancouver du 11 au 13 août 2006, a réuni près de 200 enseignantes et enseignants de l'enseignement supérieur à statut précaire et permanent en provenance du Canada, des États-Unis et du Mexique. Les questions de liberté académique, d'organisation syndicale et d'universalisation de l'état de précaire ont notamment fait l'objet d'échanges fort animés.**

Photo : FNEEQ

La délégation québécoise était composée de Guy Dufresne (SCCUQ), Marie Blais, vice-présidente de la FNEEQ, Laval Rioux, (SCCCUM), Gisèle Lafrenière (SCCC-UQO), Martin Courval (SCCCUL), Claire Tremblay, déléguée à la coordination du regroupement université de la FNEEQ, Nicole Blouin et Claude Brochu (SCCCUL).

### En 2008, le 8e Congrès du COCAL se tiendra au Mexique

À l'issue de la rencontre du COCAL VII, les délégué-es ont décidé à l'unanimité de tenir le prochain COCAL au Mexique. La délégation québécoise s'est fait la porte-parole de cette proposition afin de témoigner sa solidarité aux collègues enseignants mexicains qui vivent la privatisation et dont les conditions de travail sont extrêmement difficiles.

Le portrait de l'enseignement supérieur dans les trois pays représentés à cette rencontre a donné lieu à des présentations d'un grand intérêt, dans lesquelles les délégué-es ont exposé aux congressistes des situations vécues de façon fort différente dans les diverses organisations syndicales.

### La contribution de la délégation québécoise

Lors de l'assemblée d'ouverture du congrès, la première vice-présidente de la FNEEQ, Marie Blais, a notamment rappelé que depuis le début de la syndicalisation des chargé-es de cours au Québec, il y a 30 ans, la réalité de ces enseignants avait beaucoup évolué. Après certains reculs, les personnes chargées de cours ont réussi à améliorer leurs conditions de travail, se sont intégrées aux structures des universités et participent maintenant activement à l'accomplissement des missions des établissements universitaires. Mme Blais a aussi souligné l'importance de la concertation entre les chargé-es de cours, mais également avec les autres partenaires de la communauté universitaire. Des négociations concertées ont porté des fruits. Nous devons, a-t-elle mentionné, faire la même chose avec les autres syndicats du Canada, mais aussi avec ceux des États-Unis, du Mexique et d'ailleurs.

Pour ce qui est des autres exposés lors du congrès, la contribution des chargé-es de cours a été particulièrement significative. Le président du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal, Guy Dufresne, a présenté de façon convaincante l'importance des structures d'organisation et d'actions de mobilisation de son syndicat.

Laval Rioux, chargé de cours à l'UQAM et à l'Université de Montréal, qui avait intitulé sa conférence « La précarisation des emplois dans l'enseignement universitaire au Québec (1975–2005) », a pour sa part brossé un tableau fort réaliste de l'histoire et du développement du syndicalisme des personnes chargées de cours dans les établissements universitaires.

La grève, comme moyen efficace d'obtenir gain de cause, ainsi que tout le processus d'actions à développer (stratégie, communication, mobilisation) pour parvenir à des résultats probants lors d'une négociation, a fait l'objet d'une présentation dynamique animée par le président du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval, Martin Courval, accompagné de la vice-présidente aux communications, Nicole Blouin, et du vice-président à l'intersyndicale, Claude Brochu.

### Liberté académique

Au cours de cette rencontre, des discussions autour de la notion de liberté académique, laquelle n'est pas reconnue dans plusieurs établissements d'enseignement aux États-Unis, auront permis notamment de saisir et d'apprécier toute la pertinence des clauses liées au respect de l'ancienneté dans les conventions collectives des syndicats de chargé-es de cours au Québec.

## Les fneeqeries

### Quand solidarité et ténacité tracent le chemin de la victoire

Après avoir été mis en lockout le 5 mai, les maîtres de français langue seconde de l'Université Laval ont conclu une entente de principe le 1er juin, alors que se déroulait le congrès de la fédération. La solidarité et la ténacité exemplaires dont ont fait preuve ces enseignantes et ces enseignants pendant le conflit leur ont permis de s'opposer avec succès à plusieurs attaques de l'Université. Ils ont notamment préservé leur autonomie professionnelle, leur liberté académique de même que la qualité pédagogique, qui aurait pu être affectée si les demandes patronales concernant la taille des groupes n'avaient pas été contrées. Ces éléments étaient au cœur des revendications des maîtres de français langue seconde. Les parties ont procédé à la signature de la nouvelle convention collective le 22 août dernier.

### vient de paraître: mainmise sur les services, un essai sur leur déréglementation et leur privatisation

Claude Vaillancourt, enseignant au Collège André-Grasset nouvellement affilié à la FNEEQ, a été élu au dernier congrès comme membre du comité École et société de la FNEEQ. Enseignant en littérature et auteur, il est aussi secrétaire général de l'Association québécoise pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC-Québec).

Il vient de publier, aux Éditions Écosociété, un essai tout à fait à propos par les temps qui courent. Il s'agit de *Mainmise sur les services* portant sur la déréglementation, la privatisation et les autres stratagèmes qui menacent les services publics. Ce livre explique le fonctionnement des différents moyens utilisés pour ce faire, tels les partenariats public-privé, l'Accord général sur le commerce des services à l'OMC (AGCS), les plans d'ajustements structurels, les accords commerciaux bilatéraux. Il révèle comment ils mettent en dangers les intérêts des citoyens et fragilisent les États.

# Une résistante palestinienne

**Nous avons assisté durant tout l'été à l'une des situations les plus dramatiques de l'actualité internationale, celle qui a eu cours au Liban. Pendant ce temps, la situation en Palestine a continué à se détériorer. En effet, au cours des semaines de l'intervention israélienne au Liban, près de 200 personnes ont été tuées dans la bande de Gaza, qui est à nouveau occupée militairement. De passage à Montréal à la fin d'août pour participer aux Journées d'études organisées par le groupe Alternatives, nous avons rencontré Soraida Hussein Sabbah. Soraida est l'une des responsables du groupe *Teacher Creativity Center*, organisme palestinien non-gouvernemental (ONG) ; elle travaille au *Women's Center for Legal Aid in Counselling*. Mentionnons également que Soraida est bien connue au Québec car elle est au centre d'un documentaire de Tahani Rached, « Soraida, Une femme de Palestine », produit en 2004 par l'Office national du film.**

Il est gênant pour un « citoyen canadien » de rencontrer une femme aussi généreuse pour discuter de la situation dramatique qui prévaut dans son pays, alors que notre propre gouvernement, entre autres, avec un zèle sans précédent, a décidé de supprimer l'aide internationale accordée à la Palestine. Dans un tel contexte, comment lui demander comment va sa famille, comment vont ses compatriotes ? La question incontournable concernait donc la décision des pays occidentaux de suspendre l'aide internationale…

Une décision ridicule et naïve, dit-elle, parce qu'elle n'affecte pas le Hamas dont le fonctionnement ne dépend pas de cette aide. Rappelons que, depuis janvier dernier, le Hamas est l'organisation politique islamique qui a été élue de façon majoritaire à l'Autorité palestinienne et qui compose l'équipe gouvernementale agissant sur les territoires occupés. Plusieurs dizaines de députés et de ministres du Hamas sont actuellement détenus par Israël. C'est la majorité de la population qui est victime de ce geste stupide des gouvernements occidentaux, laissant intacts les moyens dont peut disposer le Hamas, ajoute Soraida.

Compte tenu du fait que le Hamas développe un projet politique islamique, plusieurs croient irréversible l'islamisation du peuple palestinien. Non, répond-elle sans hésiter. Historiquement, la Palestine a toujours été une société ouverte et laïque. Les partis politiques historiques sont tous de gauche et le peuple palestinien est scolarisé. La société civile joue un rôle important et l'adhésion de la population à une société séculaire est trop profondément ancrée. De plus, le Hamas est parfaitement conscient de la situation. D'ailleurs, il est très divisé sur cet aspect de la politique qu'un tel parti islamique devrait développer comme parti de gouvernement. Seule une minorité soutient un tel projet. Mais la majorité des responsables politiques du Hamas se refuse à engager une telle orientation d'islamisation de la société palestinienne, interprétant de manières diverses la lecture du Coran. Par exemple, en éducation, le gouvernement du Hamas n'a aucun programme de réforme pour transformer les écoles publiques en écoles islamiques.

Photo : Alternatives

La FNEEQ (CSN) a organisé, en octobre 2004, une conférence internationale sur l'éducation et la mondialisation, conjointement avec le groupe TCC, le syndicat du personnel enseignant de Palestine et Alternatives. Ce fut entre autres l'occasion pour 21 enseignantes et enseignants du Québec de se rendre dans les territoires occupés. Mentionnons que le personnel enseignant palestinien constitue le plus grand groupe salarié du secteur public qui s'est engagé au cours du mois de septembre dans un mouvement de grève générale suite à l'interruption du versement des salaires après la suppression de l'aide internationale à l'autorité palestinienne. Lors de son dernier congrès, la FNEEQ a non seulement dénoncé la décision du gouvernement Harper en ce sens mais a exprimé son intention de participer à toute mobilisation jugée pertinente dans le contexte.

Mais alors, comment se fait-il que la population palestinienne ait pu élire une telle formation politique si elle est si éloignée des valeurs sociales du Hamas ? L'élection du Hamas est un indicateur de la crise au sein de l'Autorité palestinienne dirigée par la coalition politique qu'est l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). L'OLP regroupe non seulement le Fatah, parti de feu Yasser Arafat qui y est majoritaire, mais aussi le Parti communiste, le Front populaire, le Front démocratique et le Parti du peuple. L'élection du Hamas traduit une volonté de changer la direction corrompue de l'Autorité palestinienne, mais confirme l'échec du projet d'un seul état laïc dans lequel pourraient cohabiter Juifs et Palestiniens. Par ailleurs, on doit y voir aussi le retour de l'ascenseur face à l'attitude irrespectueuse du Fatah à l'endroit des mouvements sociaux et de son attitude par rapport à l'agression israélienne. Au fil des ans, le Hamas s'est substitué en quelque sorte à l'État en procurant à la population palestinienne des services de santé, des services à la petite enfance, du travail aussi et un soutien financier de base aux plus démunis.

L'ONG *Teacher Creativity Center* a été mise sur pied il y a une dizaine d'années pour répondre à un appel exprimé par les enseignantes et les enseignants qui avaient besoin de soutien dans leur travail auprès des jeunes qui n'ont vécu que les conditions traumatisantes d'une occupation militaire. Depuis, les activités du TCC ont acquis un immense respect de la part d'un large spectre d'enseignantes et d'enseignants, de plusieurs horizons et tendances politiques. Alors, avec la crise et l'interruption de l'aide internationale, les salarié-es de la fonction publique, dont la majorité sont des enseignantes et des enseignants, ne reçoivent plus de salaire depuis le mois de mars dernier. Après quelques protestations au printemps, le versement d'une demi-solde mensuelle, puis d'un quart de solde ont été obtenus. Un mouvement de grève était à nouveau annoncé à la fin du mois d'août dans la fonction publique. On pourrait ainsi croire que les activités du TCC se sont effondrées dans un tel contexte, compte tenu des enjeux alimentaires du personnel enseignant.

Photo : Alternatives

Non, pas du tout. Le TCC est encore plus sollicité, étant donné l'appui accru que souhaitent les enseignantes et les enseignants qui participent nombreux aux activités du TCC. Le problème est différent, nous disposons encore de moins de moyens, à cause de la suspension du financement de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) et d'autres agences occidentales tant et aussi longtemps que nous travaillons avec le ministère de l'Éducation de l'Autorité palestinienne. L'Agence nous place ainsi dans une situation impossible, car le TCC doit collaborer avec le ministère de l'Éducation pour pouvoir diffuser, dans les écoles publiques, une éducation civique centrée sur la non-violence, exactement ce que les gouvernements occidentaux demandent de faire.

Par ailleurs, un mouvement de grève a été déclenché empêchant la rentrée scolaire dans le secteur public. Cela nous apparaît la traduction d'un geste de résistance par la population palestinienne. La pression exercée sur l'Autorité palestinienne, dans une perspective laïque d'ouverture politique, semble rendre plus crédible l'expression sociale palestinienne.

C'est théoriquement possible, mais cela ne m'apparaît pas être le cas, dit-elle sans illusion. La lutte syndicale engagée sur les salaires demeure très liée à cette question économique. D'ailleurs, les miettes obtenues jusqu'à présent ont déjà démontré ce jeu de va-et-vient. Dès que des salaires seront à nouveau distribués, le mouvement s'arrêtera. Il est peu probable que cette lutte débouche au plan politique.

La situation de la population palestinienne, et celle, en particulier dans les territoires occupés, était déjà difficile. On se retrouve aujourd'hui dans une situation pire encore ! Nous n'en sommes plus aux seuls problèmes d'approvisionnement. La possibilité que se développe une vague d'épidémies, compte tenu des difficultés et du peu de moyens sur le plan de la santé, est très grande. Ainsi, la seule reprise de l'aide internationale apparaît maintenant insuffisante, même si elle est souhaitable.

Des changements politiques doivent survenir. Parmi eux, il importe que tous les partis politiques fassent bloc sur un programme national, autant le Hamas que ceux qui composaient l'OLP, et aussi les autres partis laïcs qui n'étaient pas dans l'OLP.

Toutefois, pour faire face réellement à la situation, la population palestinienne n'a pas d'autre choix que celui d'engager une lutte de résistance. Politiquement, nous sommes ramenés à plus de dix ans en arrière, avant même les accords d'Oslo. Pour reprendre un tant soit peu l'initiative, telle que nous l'a permis à ce moment l'Intifada, seule une lutte de résistance de toute la population palestinienne contre l'occupation israélienne apparaît nécessaire. ▲

Merci Soraida !

***Propos recueillis par Ronald Cameron, président de la FNEEQ***

# 5 oct 2006 Journée Mondiale des Enseignants

**L'Internationale de l'Education s'exprime au nom des 29 millions d'enseignants et personnels de l'éducation, de l'école maternelle à l'université, au travers de ses 338 organisations membres affiliées dans 161 pays**

## Nous, enseignantes et enseignants du monde

**E**xigeons des autorités éducatives du monde entier la mise en œuvre de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de 1966 de même que la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur de 1997 afin que les conditions de travail des enseignants et l'environnement d'apprentissage des élèves soient aux normes requises;

**D**emandons que le droit de chaque enfant à une éducation publique gratuite de qualité soit garanti dans le monde entier;

**U**sons de cette occasion pour exhorter les organisations intergouvernementales et leurs Etats membres à tenir leur engagement à réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement, dont l'Education Pour Tous, et à considérer l'éducation comme un service public et non comme une marchandise;

**C**onvions les gouvernements à prévoir la formation d'un nombre suffisant d'enseignantes et d'enseignants de qualité et sollicitons l'appui financier de la communauté internationale des bailleurs de fonds dans cette démarche;

**A**ppelons les autorités éducatives à associer les enseignants et leurs syndicats aux débats sur une éducation de qualité, en tant que partenaires professionnels à part entière dans la prise de décision, et à développer un dialogue social constructif dans tous les pays et à tous les niveaux;

**T**endons, avec un haut degré de professionnalisme, à garantir une éducation de qualité pour tous les enfants du monde entier;

**I**nsistons sur le fait qu'une éducation de qualité ne peut être réalisée qu'avec des enseignantes et des enseignants qualifiés qui reçoivent une formation initiale adéquate, qui ont accès à une formation continue appropriée et qui ont à leur disposition les outils pédagogiques leur permettant d'agir en tant que professionnels de l'éducation;

**O**bligeons les gouvernements à véritablement s'engager à assurer un salaire décent et des droits égaux pour les enseignants des deux sexes et à permettre aux femmes enseignantes de s'assurer de manière autonome dans l'environnement scolaire, dans la prise de décision et sur leur lieu de travail;

**N**otons le rôle que nous, enseignantes et enseignants du monde, devons jouer afin de garantir une éducation de qualité pour tous les enfants - une mission qui ne peut être réalisée sans le soutien des communautés nationales, régionales et internationales.

Education International
Internationale de l'Education
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

fneeq CSN

5oct@ei-ie.org
www.ei-ie.org